



Les PME se sentent figées et à l'étroit sur la Riviera

Économie

Une centaine de patrons ont planché, mardi à Saint-Légier, sur le manque d'espace et de mobilité qui nuit au développement de la région. Le temps presse

Sur la Riviera, les hommes vont devoir se montrer aussi ingénieurs que les fourmis. Car le territoire entre lac, montagne, terrasses de Lavaux et goulet de Chillon est exigu. Et cette configuration nuit au développement de l'économie locale florissante. Les PME sont de plus en plus à l'étroit, alors que leurs déplacements deviennent difficiles. «Le temps presse: si nous ne réagissons pas, les entreprises quitteront la région», explique Alexandre Gauthier-Jaques, directeur de la Caisse d'Épargne Riviera, organisatrice, mardi à Saint-Légier, d'un forum sur le thème «Espace et mobilité, le vrai défi des PME». Plus d'une centaine de patrons ont pris part au débat animé par Thierry Meyer, associé

Dynamics Group, et enrichi de témoignages de chefs d'entreprise régionaux. «Si je dois assurer une livraison de Vevey à Genève, j'ai intérêt à prendre le bateau», ironise David Lizzola, directeur général de Léguriviera. L'entreprise, désormais établie à Villars-Sainte-Croix, doit livrer 1000 établissements en quatre heures et demie. Ce qui rend problématique un retour sur la Riviera.

Pour sa part, Florian Beretta, directeur de la Cave Vevey-Montreux, ne peut pas envisager de déplacer le site de production de la société coopérative. Celui-ci est placé dans le goulet de l'avenue Belmont, au cœur de Montreux. C'est là pourtant où sont acheminés près de 800 bacs de raisin provenant des vignes de Chardonne à Montreux, durant les dix jours de vendanges. Un autre casse-tête.

Face à ces contraintes d'espace et de mobilité, l'entreprise de construction Jaquet SA a quitté Territet pour Rennaz, dans le Chablais en pleine expansion. Consé-

quence, la société s'y retrouve maintenant confrontée aux mêmes problématiques que sur la Riviera. «Tout l'enjeu pour les PME régionales réside dans la question de la proximité foncière, relève Bernard Schmid, directeur de la Promotion économique Riviera-Lavaux (Promove). Il y a toutefois une prise de conscience de la problématique. Des projets de zones d'activité sont en création.»

Heureusement, car de nouvelles contraintes, lois sur l'aménagement du territoire (LAT), sur l'énergie ou sur le CO₂, vont encore freiner les velléités des entreprises. Comment l'économie locale peut-elle dès lors se réinventer? «Cela passera inévitablement par la reconfiguration du tissu local, explique Serena Van Butsele, urbaniste à l'Université de Genève. Et par la libération de l'espace public, notamment par une meilleure gestion des déplacements, avec moins de véhicules.»

Claude Béda